

FICHE PRODUIT
MILLESIME 2000
1. LA CIBLE

- Les assurés de 30 à 75 ans ayant un CRM compris entre 0.50 et 0.76
- Les propriétaires de véhicules de loisirs de plus de 5 ans, d'un groupe compris entre 30 et 43
- Les bons conducteurs ayant une expérience de conduite et un permis de plus de 5 ans

2. LES GARANTIES

FORMULES ET GARANTIES	F1	F2	F3
Responsabilité Civile	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	✓	✓	✓
Incendie- Explosion- Tempêtes		✓	✓
Vol et tentative de vol		✓	✓
Bris de glaces		✓	✓
Catastrophes Naturelles		✓	✓
Catastrophes Technologiques		✓	✓
Attentats et Actes de terrorisme		✓	✓
Dommages Tous Accidents			✓
Effets, Objets et Accessoires jusqu'à 1 500€		✓	✓
Protection du conducteur Jusqu'à 200 000 €	✓	✓	✓
Assistance sans franchise kilométrique	✓	✓	✓
Protection Juridique			✓

OPTIONS	F1	F2	F3
Option petit rouleur : ≤6000 km/an ≤8000 km/an	✓	✓	✓
Protection du conducteur jusqu'à 300 000€	✓	✓	✓
Indemnisation en valeur conventionnelle		✓	✓
Franchise de classe modulable (réduite ou majorée)		✓	✓
Protection Juridique	✓	✓	En inclusion
Assistance confort sans franchise kilométrique avec véhicule de remplacement	✓	✓	✓
Effets, Objets et Accessoires : 3 000€ 5 000€		✓	✓



L'indemnisation en valeur conventionnelle permet une **majoration de la valeur à dire d'expert de 25%** en cas de sinistre total du véhicule assuré.

3. LES FRANCHISES

Franchise BDG <i>(non applicable en cas de réparation)</i>	Classes	Classes	Classes	Classes
	A à L	M à O	P à S	T à HC
	80 €	110 €	120 €	150 €
Incendie -Explosion - Tempête - vol Dommages Tous Accidents	CLASSE	Réduite	Normale	Majorée
	A à E	150	200	500
	F et G	160	250	625
	H	170	300	750
	I à K	175	350	875
	L	225	450	1125
	M	250	500	1250
	N	275	550	1375
	O	300	600	1500
	P et Q	325	650	1625
	R	350	700	1750
	S	375	750	1875
	T	400	800	2000
	U	425	850	2125
V	450	900	2250	
HC	500	1000	2500	
Protection du conducteur	Franchise absolue de 10% de l'Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique			
Effets objets et accessoires	80 €			
Franchise conducteur non dénommé (permis ≥ 3 ans)	1 500 €			
Franchise Conducteur Novice (permis < 3 ans)	2 500 €			
Catastrophes Naturelles	Franchise légale de 380 €			

4. LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

→ VEHICULE :

- o Véhicules dont le **groupe est compris entre 30 et 43**. (À l'exclusion des Bentley, Lotus, Maserati)
- o Véhicules 4 roues $\leq 3.5T$ immatriculés en France.
- o Les véhicules de **plus de 5 ans** et dont la date de première mise en circulation est après le **01/01/1990**.
- o Véhicules ayant pour **valeur actuelle est inférieure à 60 000 €**.
- o Véhicules strictement de série courante n'ayant subi aucune modification.
- o Véhicules d'occasion n'ayant pas subi d'interruption d'assurance au cours des 3 derniers mois.



Le certificat d'immatriculation doit être au nom :
- Du souscripteur
- De son conjoint désigné
- D'une personne morale si l'un des conducteurs désignés est le gérant
- D'un organisme de financement (LOA/LLD)

→ DATE D'EFFET :

- o Au plus tôt, à J+1 de la saisie sur le www.sollyazarpro.com.
- o Effet différé possible jusqu'à 3 mois.

→ MODE DE GARAGE HABITUEL :

Si Formule 2 et 3 et classes $\geq P$: garage ou jardin privé clos obligatoire à défaut seule la formule 1 sera proposée.

→ PROTECTIONS VOL :

Pour les véhicules de moins de 8 ans de certaines marques et ceux de classe $\geq U$: moyen de protection complémentaire exigé (à défaut seule la formule 1 sera proposée).

Systèmes de télédétection :

- CALL SAT
- COBRATRAK
- COBRANAVTRAK
- CONNEXSAT
- IDENTISAT
- SECURYSAT
- SPAL SC 06 GPS
- SPAL - SAT 1
- VOLSATT
- TRAQUEUR NANO
- TRAQUEUR SPOT
- TRAQUEUR TWIN
- TRAQUEUR LINK
- VOLVO ON CALL
- AUDI INFINITI TRACKING SYSTEM
- INFINITI TRACKING SYSTEM
- NISSAN TRACKING SYSTEM
- PORSCHE VEHICLE TRACKING SYSTEM
- COYOTTE SECURE

→ **LES USAGES :**

Déplacements privés :

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée, à l'exclusion des trajets aller-retour du domicile au lieu de travail et de toute utilisation pour les besoins d'une profession.

Déplacements privés / trajets :

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée et pour les trajets aller - retour du domicile au lieu de travail à l'exclusion de toute utilisation pour les besoins d'une profession.

Affaires :

Le véhicule est assuré pour les déplacements de la vie privée, le trajet aller-retour du domicile au lieu de travail et les déplacements professionnels, à l'exclusion des tournées régulières.

→ **SOUSCRIPTEUR / CONDUCTEUR(S) :**

- o Personne physique âgée de **30 à 75 ans**.
- o **CRM de 0.50 à 0.76**.
- o Antécédents d'assurance : assuré sur les **24 derniers mois minimum**.
- o Titulaire du **permis de conduire depuis 5 ans avec au maximum 2 sinistres au cours des 24 derniers mois** dont au maximum un sinistre matériel de responsabilité totale ou partielle, 2 sinistres non-responsables et aucun corporel responsable (partielle ou totale).
- o N'ayant pas fait l'objet au cours des 24 derniers mois d'une nullité de contrat ou résiliation par un précédent assureur.
- o N'ayant pas fait l'objet au cours des 36 derniers mois d'un contrôle positif d'alcoolémie ou stupéfiant, d'un refus de se soumettre au dépistage, délit de fuite ou refus d'obtempérer.
- o N'ayant pas fait l'objet au cours des 36 derniers mois d'un retrait ou d'une suspension de permis de plus de 60 jours.
- o Domicilié en **France** Métropolitaine.

5. AVANTAGE ET TARIFS

→ **CHEQUE FIDELITE :**

Mise en place du programme **Chèque Fidélité "Bonne Conduite"** qui délivre un crédit de franchise à hauteur du tiers du montant de la franchise par an (sans sinistre ou au maximum un sinistre non responsable avec tiers ou bris de glaces).

→ **REMUNERATION COURTIER :**



COMMISSIONNEMENT

Taux de commission variable jusqu'à 16%

Possibilité de frais supplémentaires prélevés et reversés à 100% :

Frais de courtage annexes d'adhésion de 0 à 300 €

Frais de courtage annexes de 0 à 8 €/mois

→ **FLEXIBILITE A LA SOUSCRIPTION :**

- o Fractionnements autorisés : Mensuel / Trimestriel / Semestriel / Annuel.
- o Paiement à la souscription par prélèvement ou carte bancaire. Choix de la date de prélèvement des primes à venir entre le 1^{er}, 5 ou le 10 du mois.

6. LA SOUSCRIPTION ET LA GESTION

→ RAPIDITE ET SIMPLICITE DE LA SOUSCRIPTION :

- Prise de garantie immédiate via le site www.sollyazarpro.com avec attribution d'un numéro de police et édition de la carte verte temporaire d'une durée d'un mois.
- Carte verte définitive délivrée après le premier paiement de la prime et le retour des pièces à fournir.

Un espace de tarification simple et intuitif qui vous permet :

- D'accéder à toutes les informations utiles comme les documents contractuels Millésime 2000 disponibles en téléchargement sur www.sollyazarpro.com.
- D'avoir le choix entre plusieurs tarifs, garanties et franchises de notre gamme de produit sur un même formulaire.

→ PIÈCES A FOURNIR A LA SOUSCRIPTION :

- Disposition Particulières signées.
- Relevé d'information de moins de deux mois justifiant des antécédents sur les 24 derniers mois.
- Photocopie recto/verso du permis de conduire Européen en cours de validité autorisant la conduite du véhicule garanti.
- Photocopie de la carte grise du véhicule assuré.
- Le mandat de prélèvement SEPA signé. 4 photographies du véhicule attestant de l'état du véhicule : avant, arrière, profil droit et profil gauche

Ces documents sont indispensables à la bonne gestion du contrat. A défaut de réception de l'un d'eux, nous pourrions être amenés à résilier le contrat en adressant au souscripteur une lettre recommandée avec préavis de 10 jours.

→ QUALITE DE LA GESTION :

- Expertise de vos sinistres à distance afin de réduire les délais d'indemnisation (procédure Alliance Management).
- Déclarations des sinistres directement en ligne sur www.sollyazarpro.com.
- Délais de gestion des sinistres très rapides, déclarations traitées en 48h à réception du dossier.
- Ligne téléphonique dédiée pour vous accompagner ainsi que vos clients dans la réalisation des avenants, la déclaration des sinistres, et toute autre question liée au contrat.
- Règlement des primes impayées directement par le client en carte bancaire sur une plateforme sécurisée.

VOS CONTACTS

SERVICE COMMERCIAL

01 40 82 81 49

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

service-commercial@sollyazar.com

GESTION

01 8005 5000 + 111

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

productioniard@sollyazar.com
sinistreiard@sollyazar.com